

# ABONNEMENT RÉSIDENTIEL

## VOUS HABITEZ À FRÉJUS ?

Bénéficiez du stationnement à tarif préférentiel

### INSCRIPTION

- Vous remplissez le formulaire d'inscription (disponible sur [www.ville-frejus.fr](http://www.ville-frejus.fr) ou au bureau de la Régie).
- Soit vous vous rendez à la Régie « EPL Exploitation des Parcs de Stationnement »

84, rue Aristide Briand – 83600 FRÉJUS

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Tél. 04 94 17 67 38 / 04 94 17 66 69

- Vous apportez avec vous vos justificatifs (voir formulaire de demande de stationnement résidentiel)

*Vos droits sont valables pour une durée de 12 mois. Un mois avant l'échéance, vous devez mettre à jour vos justificatifs. Il peut être délivré autant de droits résidents qu'il y a de véhicules domiciliés à l'adresse du domicile.*

- Vous nous adressez vos documents par mail : [stationnement@ville-frejus.fr](mailto:stationnement@ville-frejus.fr)

### ABONNEMENT

Une fois inscrit, vous pouvez souscrire l'abonnement de votre choix :

- Directement à l'horodateur après saisie de votre immatriculation  
(Paiement CB et espèces)
- Via l'application mobile Flowbird

### TARIFS

ABONNEMENT HEBDOMADAIRE : 17€

ABONNEMENT QUINZAINE : 25€

ABONNEMENT MENSUEL : 30€

# FORMULAIRE DE DEMANDE DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

## DEMANDEUR

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

## DÉCLARATION DE DOMICILE

Adresse de résidence : .....

.....

## DÉCLARATION DU VÉHICULE

Marque / modèle : .....

Immatriculation : .....

Nom du propriétaire : .....

## PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

*Aucune copie ne sera faite sur place*

**L'ensemble des documents devra être, impérativement, aux mêmes nom, prénom et adresse.**

- Dernier avis de la taxe d'habitation en deux volets OU une copie du bail OU acte notarié pour les locataires ou propriétaires récemment installés
- Justificatifs de domicile datant de moins de 3 mois (facture électricité ou eau, attestation d'assurance habitation ou facture de téléphone)
- Carte grise du véhicule au nom de l'utilisateur et à la bonne adresse

**Attention !** Les abonnements Voirie ne sont pas valables sur les boulevards d'Alger et Libération et le Square de la Libération.

**La validité des droits est ouverte pour 12 mois. Le résident doit fournir chaque année les pièces ci-dessus (à la date anniversaire de son attribution).** Un temps de traitement est nécessaire pour valider votre droit au tarif abonnement résident.

**À remplir et à déposer à l'adresse suivante:**

Régie Stationnement de la Ville de Fréjus  
84, rue Aristide Briand – 83600 FRÉJUS  
Tél. 04 94 17 67 38 / 04 97 17 66 69

**Date et signature du demandeur**